

SUR LA TOILE

Baromètre d'opinion de l'OTRE – 3^e trimestre 2024

04 DÉCEMBRE 2024

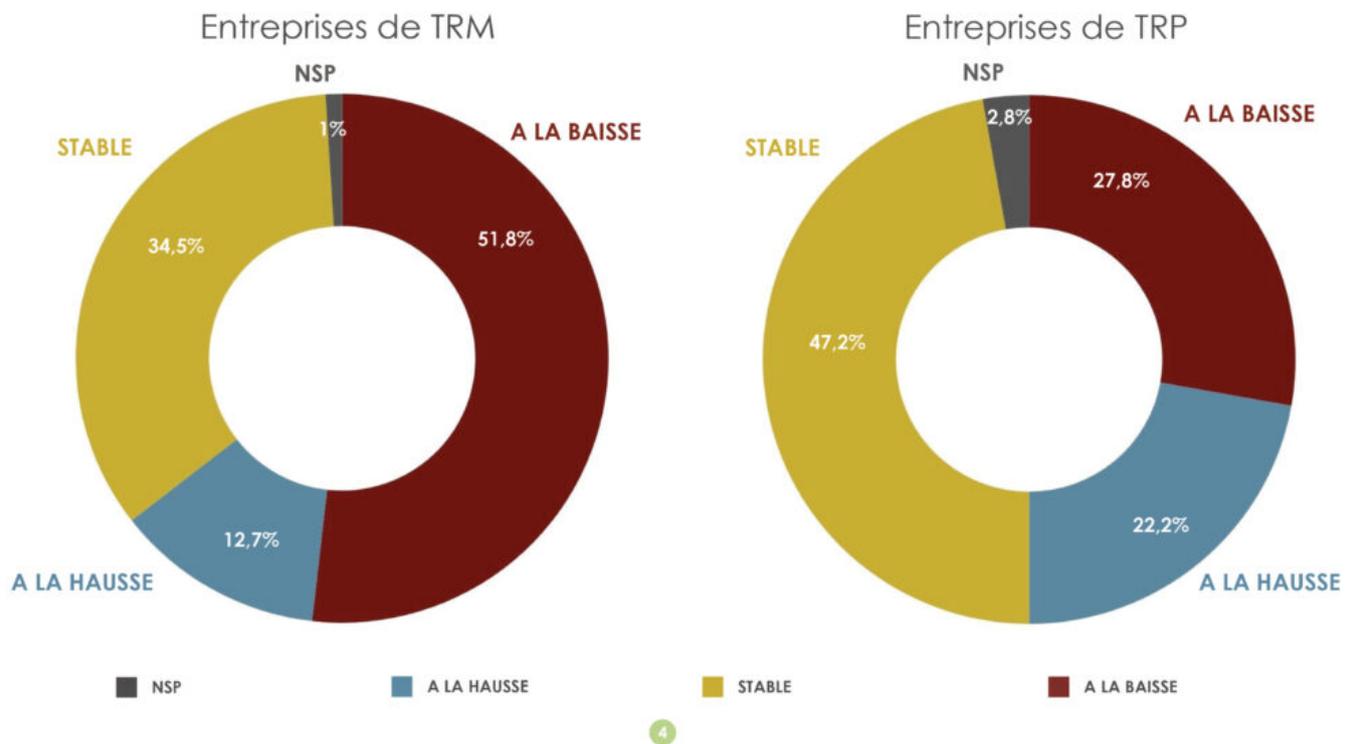


Le baromètre d'opinion de l'OTRE vise à mesurer le climat social et économique des entreprises de l'OTRE. La consultation est ouverte à l'ensemble des adhérents. Elle distingue le Transport Routier de Marchandises sous toutes ses composantes (TRM) d'une part et le Transport Routier de Personnes (TRP), d'autre part. Il identifie l'opinion des chefs d'entreprises sur le bilan de leur activité économique par trimestre. Il évalue également le moral des entrepreneurs et leur confiance en l'avenir.



Le bilan de l'activité économique au 3^{ème} trimestre 2024

L'évolution du chiffre d'affaires, hors pied de facture, sur le 3^{ème} trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent ?



• Ce qui ressort du 3^e baromètre d'opinion :

En transport Routier de Marchandises, après une légère amélioration au second trimestre, le moral des entrepreneurs est de nouveau fortement dégradé pour 63,2% des adhérents. Démotivation, fatigue, perte de confiance, les chefs d'entreprises expriment leurs fortes inquiétudes persistantes en un avenir incertain. La baisse des volumes persistante, les difficultés toujours aussi importantes dans les négociations commerciales, les revalorisations de prix de transport insuffisantes, et l'absence de perspectives de relance de l'activité plombent un peu plus encore le moral des chefs d'entreprises.

En transport Routier de Personnes, la situation est moins dégradée. Un quart des entreprises déclare un moral en baisse en comparaison du second trimestre 2024.

C'est dans le secteur du tourisme que s'expriment les plus fortes inquiétudes. Les JOP 2024 de PARIS n'ont pas eu l'effet positif escompté, une baisse d'activité au 3^e trimestre 2024 est soulignée. Par ailleurs, beaucoup expriment leurs incompréhensions voire leurs colères face à la volonté de certaines agglomérations de durcir leur politique en matière de coûts du stationnement et de restrictions de circulation des autocars, quand il ne s'agit pas purement et simplement de les interdire.

Le niveau de confiance des entreprises pour les 6 mois à venir reste faible avec en moyenne une note de 4,4/10 en **transport routier de Marchandises** et de 5,5/10 en **transport routier de Personnes**.

[Pour consulter la suite du baromètre](#)